



Pour toutes et tous: Egalité des salaires et salaire minimum!

Dans la riche Suisse, 230 000 femmes (et 100 000 hommes) gagnent moins de 22 francs de l'heure. Pour un emploi à plein temps, cela représente moins de 4 000 francs par mois. Nombre de ces femmes ont fait un apprentissage et ont une grande expérience professionnelle ainsi que personnelle.

Ce n'est pas un hasard si les femmes sont particulièrement concernées par les bas salaires :

- Elles continuent à gagner moins de 20 % que les hommes, pour un même travail. Quand un homme gagne 4 800 francs, elles ne gagnent donc souvent que 3 840 francs.
- Les professions dites « typiquement féminines », comme dans le commerce de détail, le nettoyage, les soins à la personne ou les centres d'appels, sont moins considérées que les professions « typiquement masculines » et donc moins bien rémunérées.

L'initiative sur les salaires minimums est un pas vers la concrétisation du principe « à travail égal, salaire égal ! ». Grâce au OUI, les femmes et les hommes qui ont les salaires plus bas pourront vivre décemment.

**C'est pourquoi, le 18 mai:
OUI à l'initiative
sur les salaires minimums**

OUI

à la protection des salaires
au salaire minimum



Toute personne qui travaille à plein temps doit pouvoir vivre dignement

Les femmes sont nombreuses à soutenir l'initiative sur les salaires minimums car elles connaissent la cherté de la Suisse. Ce sont elles qui assument la plus grande partie des tâches non rémunérées que sont le travail ménager et l'éducation des enfants.

Elles exercent une activité lucrative, mais ne touchent souvent que des salaires de misère. **Or tout travail vaut au minimum 22 francs de l'heure.** Avec moins, on dépend d'aides financières.

Davantage d'égalité salariale grâce à l'initiative sur les salaires minimums

À elle seule, l'initiative sur les salaires minimums n'éliminera pas les inégalités de salaire entre hommes et femmes. Mais elle contribuera fortement à plus de justice en matière de salaires. Pour de nombreuses femmes – vendeuses, coiffeuses, agentes de centres d'appels, fleuristes, opératrices en horlogerie et bien d'autres encore – **le salaire minimum légal se traduira par une nette hausse de salaire et le rattrapage du retard accumulé sur les salaires masculins.**

Un vote décisif

Les femmes sont la majorité. C'est pourquoi leur OUI sera tellement décisif, le 18 mai 2014, pour l'introduction en Suisse d'un salaire minimum légal. Et tout le monde y gagnera.



OUI

à la protection des salaires au salaire minimum

